

A 20H30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **AUCHAY SUR VENDEE** se sont réunis en session ordinaire, à la salle polyvalente de Chaix à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire jeudi 08 octobre 2020 sous la Présidence de Dominique GATINEAU, Maire. Les membres du Conseil Municipal présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix-neuf, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

Présents : Dominique Gatineau, Baudry Gwenaëlle, Côte Catherine, David Yorgos, Deborde Bruno, Drapeau Alain, Heraud Michel, Hidreau Pierre-Yves, Lefrère Aurélien, Liger Olivier, Peuaud Didier, Pizon Joël, Suire Sylvia, Trichet Marie-Claude, Turbé Marie-Joël, Arnaud Evelyne, Didelot Valérie,

Absents /Excusés : Martineau Myriam, Delrive Elsa qui a donné procuration à Michel Héraud.

DAVID Yorgos est désigné secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1^{er} septembre 2020

➤ Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2020

2020-10-01 Participation financière de la commune au financement de l'aide « embellissement » (façade / toiture) au titre de l'OPAH RU.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- **APPROUVE le principe d'une participation financière communale au titre de l'embellissement - Façade / Toiture de centre-bourg, en complément de l'aide mise en place par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée,**
- **DECIDE d'attribuer la somme forfaitaire de 500€ par dossier**
- **ARRETE le nombre de dossiers à 10 sur la totalité de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025**
- **SOUHAITE modifier les périmètres de centre-bourg précédemment définis**
- **Les sommes nécessaires seront inscrites au budget.**

2020-10-02 Signature d'une convention avec ORANGE pour enfouissement des réseaux route de Velluire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec ORANGE la convention et le devis d'un montant de 6102.40€ pour l'enfouissement des réseaux route de Velluire ainsi que tout document en lien avec ce dossier.**

2020-10-03 Délibération pour acquisition d'une parcelle suite à l'aménagement du chemin des amourettes à proximité de la nouvelle station d'épuration

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- **ACCEPTE d'acquérir la parcelle D 766 d'une contenance de 1623m² appartenant à Monsieur Métais François**
- **FIXE le prix d'achat à 0.30 cts du m², soit un prix total 486.90€ auxquels s'ajouteront les frais de notaire actuellement en vigueur.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires auprès du notaire afin de mener à bien ce dossier.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} adjoint à signer tout document en lien avec ce dossier.**

2020-10-04 Délibération pour signature de la convention intercommunale pour la gestion de la salle des quatre Vents

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale relative à la gestion de la salle omnisports des « 4 Vents » et des équipements sportifs.**

2020-10-05 Délibération pour attribution des subventions aux associations

	Propositions 2020
ADMR	1 688,00
AMAD	300,00
Amicale laïque	460,00
Nonzo-Benin	100,00
Auzay s'anime	400,00
AS4VF	720,00
Age d'Or Auzay	100,00
P'tits drôles	200,00
Ecole Magellan	214,50
Ecole 1 2 3 Soleil	345,00
épicerie solidaire	42,57
ULIS	440,00
TOTAL	5 010,07

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- DECIDE d'allouer les montants ci-dessus aux associations.

2020-10-06 Délibération pour autoriser le Maire à déposer des demandes de subvention dans le cadre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et du Contrat de Territoire 2021 pour l'aménagement d'une liaison douce entre Auzay et Chaix

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- APPROUVE le projet de réhabilitation du pont Eiffel en liaison douce entre Auzay et Chaix
- APPROUVE le plan de financement présenté
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat et auprès du Département les subventions mentionnées dans le plan de financement
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier

2020-10-07 Délibération pour l'adhésion à la démarche de consultation en vue d'une souscription au contrat groupe d'assurance des risques statutaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- DONNE mandat au Centre de Gestion pour agir pour le compte de la collectivité, afin de lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

2020-10-08 Délibération pour admission en non-valeur

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- AUTORISE l'admission en non-valeur de la somme de 100€ mentionné sur l'Etat de la Trésorerie un mandat au compte 6541 sera établi en ce sens.

2020-10-09 Délibération pour opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes pays de Fontenay Vendée

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 Voix POUR, 1 Voix CONTRE (Michel Héraud), 2 Abstentions (Marie-Jo Turbé, ElsaDelrive par procuration donnée à Michel Héraud)

- S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée au 1^{er} janvier 2021.

2020-10-010 Délibération relative au droit à la formation des élus

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- De la prise en charge de la formation des élus suivants les principes énoncés ci-dessus,
- Que l'enveloppe budgétaire consacrée à la formation des élus sera de 1813.24 € par an,
- Que l'enveloppe pourra être revue, si nécessaire, chaque année en fonction du nombre de demandes
- Que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits de formation des élus inscrits au budget de la commune,
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

2020-10-011	Délibération pour autoriser la signature d'un avenant au marché de voirie
-------------	---

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

- ACCEPTE l'avenant pour un montant de 6 175,00 € HT - 7 410,00 € TTC avec RINEAU TP titulaire du marché
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant